ADRLSSSS – Mauricie et Centre du Québec

Sondage sur le problème de la culture du cannabis

Étude quantitative

-Mars 2005-

Consultation de la population
Cerner les enjeux, les problèmes reliés à la culture du cannabis et les besoins suscités par ce phénomène

Mars 2005
13373-001

Léger MARKETING

MEMBRE GALLUP INTERNATIONAL ASSOCIATION

507, place d'Armes, bureau 700, Montréal (Québec) H2Y 2W8 ● Tél. : 514-982-2464 ● Téléc. : 514-987-1960 ● www.legermarketing.com

106-04572/

Tables des matières

Introduction **3**

Contexte et objectif de l'étude 3
Rappel méthodologique 3

Profil des parents interrogés **5**

Principaux constats **6**

Résultats détaillés **9**

1. Perception du problème relié à la culture du cannabis **10**

1.1 Sentiment de l'existence du problème lié à la culture du cannabis 10
1.2 Notoriété du phénomène de la culture du cannabis 12
1.3 Sources de notoriété 13
1.4 Proximité du problème de la culture du cannabis 14
1.5 Perception de la gravité du problème 15
1.6 Perception des impacts de la culture du cannabis 16
1.7 Lien entre l'accessibilité du cannabis et sa consommation par les jeunes 17
1.8 Perception de la nécessité d'agir contre le problème 18

2. Hiérarchie des grands axes du plan d'action de l'ADRLSSSS **19**

3. Adhésion au plan d'action de l'ADRLSSSS **20**

3.1 Notoriété et pertinence de la ligne Info-crime 20
3.2 Degré d'adhésion aux différentes actions projetées 21
3.3 Degré d'accord avec la nécessité de responsabiliser la population 22
3.4 Actions prioritaires 23
3.5 Appui aux organismes de lutte contre la culture du cannabis 24

4. Actions prioritaires suggérées par les citoyens **25**

5. Moyens de communication et de sensibilisation **26**

5.1 Médias privilégiés 26
5.2 Accord pour être informé par courriel 27

Introduction

Contexte et objectif de l'étude

Dans le cadre du Plan d'action régional de santé publique 2003-2006, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (ADRLSSSS) Mauricie et Centre-du-Québec a mandaté Léger Marketing afin de réaliser une consultation de la population de Nicolet-Yamaska et de Bécancour. Globalement, cette démarche visait à connaître l'opinion de la population à l'égard de la problématique de la culture du cannabis à grande échelle dans la région de Nicolet-Yamaska et Bécancour. L'ADRLSSSS souhaitait également évaluer l'adhésion des citoyens à son plan d'action dans la lutte contre ce problème.

De façon plus spécifique, les objectifs poursuivis par l'étude sont les suivants :

- Déterminer les perceptions de la problématique de la culture du cannabis dans les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska ;
- Évaluer le degré d'adhésion de la population à l'égard des différents paramètres du plan d'action fixé par l'Agence pour faire la lutte à la culture du cannabis ;
- Recueillir les suggestions de la population concernant d'autres moyens d'action ;
- Identifier les meilleurs véhicules d'information pour rejoindre la population ;
- Dresser un profil des répondants.

Rappel méthodologique

Afin de répondre aux objectifs de l'étude, 1 006 entrevues ont été réalisées auprès des citoyens adultes résidant dans les MRC de Nicolet-Yamaska et Bécancour. L'échantillon a été établi de façon aléatoire au moyen du logiciel Échantillonneur Canada. Les entrevues ont été effectuées à partir de notre centre d'appels situé à Montréal du 1er au 13 mars 2005. La durée moyenne des entrevues a été de 10,9 minutes et nous avons obtenu un taux de réponse de 54,1%.

Afin de redresser les déséquilibres et de rendre l'échantillon le plus représentatif possible de la population étudiée, les résultats ont été pondérés en fonction de la distribution réelle de la population à l'étude selon la MRC de résidence, le sexe et l'âge.

Les résultats présentés d'un point de vue global sont statistiquement fiables et peuvent être généralisés à l'ensemble de la population à l'étude. La marge d'erreur échantillonnale maximale s'appliquant aux résultats portant sur les 1 006 personnes interrogées s'établit à ±3,1%, et ce, dans un intervalle de confiance de 95%.

Le tableau synoptique suivant présente le détail de l'échantillon utilisé pour la réalisation des 1 006 entrevues téléphoniques.

ÉCHANTILLON DE BASE	**2200**
Numéros non-valides	121
Pas de service	63
Non-résidentiel	12
Fax / modem / cellulaire / téléavertisseur	46
Numéros hors-échantillon	119
Langue étrangère	1
Non-qualifié	110
Mauvais contact	8
ÉCHANTILLON EFFECTIF	**1960**
Entrevues non-complétées	954
Refus	357
Pas de réponse	216
Répondeur	262
Occupé	26
Incomplet	13
Rendez-vous	80
ENTREVUES COMPLÉTÉES	**1006**

Taux de réponse :	**54,1%**
Taux de collaboration :	**71,4%**

* Taux calculé selon la méthode de Wiseman et Billington : A ÷ { A + [A ÷ (A + B)] * C }, où A représente les « entrevues complétées», B, les «numéros non-admissibles » et C, les « entrevues non-complétées ».

Profil des parents interrogés

Le tableau ci-dessous présente le profil sociodémographique des citoyens interrogés.

Profil des répondants			
		MRC	
	TOTAL (n=1 006)	Bécancour (n=502)	Nicolet-Yamaska (n=504)
Sexe des répondants			
- Hommes	50%	50%	49%
- Femmes	50%	50%	51%
Âge			
- 17-24 ans	12%	12%	13%
- 24-34 ans	13%	13%	13%
- 35-44 ans	18%	19%	18%
- 45-54 ans	20%	20%	20%
- 55-64 ans	16%	16%	15%
- 65 ans et plus	20%	20%	21%
Scolarité			
- Primaire ou secondaire	55%	51%↓	58%↑
- Collégial	26%	28%	25%
- Universitaire	18%	20%	17%
Occupation principale			
- Service/vente/bureau	16%	16%	17%
- Travailleurs manuels	17%	16%	18%
- Agriculteurs	7%	6%	8%
- Professionnels	14%	15%	13%
- Au foyer	7%	6%	9%
- Étudiants	8%	9%	6%
- Retraités	26%	28%	25%
- Sans emploi	3%	2%	3%
Milieu de résidence			
- Ville	22%	11%↓	31%↑
- Village	38%	44%↑	33%↓
- Campagne	40%	44%↑	36%↓
Revenu			
- 19,999$ et moins	15%	15%	14%
- entre 20,000$ et 39,999$	29%	26%	31%
- entre 40,000$ et 59,999$	20%	18%	22%
- entre 60,000$ et plus	19%	21%	18%
Enfants de moins de 18 ans à la maison			
- Non	66%	65%	67%
- Oui	34%	35%	33%
- *Moins de 12 ans seulement*	*16%*	*18%*	*14%*
- *12 ans et plus seulement*	*13%*	*11%↓*	*15%↑*
- *Moins de 12 ans ET 12 ans et plus*	*4%*	*6%*	*3%*

Note 1 : Le complément à 100% représente ceux qui refusent de répondre.
Note 2 : Les différences significatives sont indiquées par le symbole ↑ si elles sont supérieures et par ↓ si elles sont inférieures.

Principaux constats

Constat 1

Plus des deux tiers de la population savaient qu'il y avait de la culture du cannabis à grande échelle dans la région.

Au moment de la réalisation du sondage, la culture du cannabis à des fins de commercialisation dans la région était connue de 68% des citoyens interrogés. C'est près de trois répondants sur quatre (74%) qui avaient le sentiment d'un problème à ce sujet.

Parmi les personnes qui savaient que cette pratique avait cours dans leur région, 47% l'ont appris par la télévision et 40% par le bouche à oreille. Il est à souligner que 9% de ceux qui connaissait l'existence de ce problème l'ont constaté de leurs propres yeux et 5% ont été témoins d'interventions policières.

Constat 2

Trois citoyens sur quatre estiment que la culture du cannabis dans la région représente un problème important

La culture du cannabis à grande échelle est un problème jugé important par 76% des personnes interrogées et qui préoccupe près de la moitié de la population (46%), dont 16% qui s'en disent *très* préoccupés. Et pour preuve, 24% des personnes interrogées ont déclaré connaître des gens dont la sécurité et la qualité de vie sont sérieusement atteintes par ce problème.

Le problème de la culture du cannabis se traduit par des impacts importants sur la qualité de vie des citoyens, selon 64% des personnes interrogées, sur le climat social (selon 55%) et sur la santé des citoyens (selon 53%).

En se basant sur leur perception, une majorité de citoyens (81%) sont d'accord pour dire qu'il existe un lien entre l'accessibilité du cannabis et l'augmentation de la consommation de la drogue chez les jeunes. Et c'est à 90% que la population convient de la nécessité d'agir pour contrer le problème.

Constat 3

L'axe prioritaire du plan d'action : réduire la criminalité liée à la culture du cannabis

Parmi les grands axes du plan d'action de l'ADRLSSSS, la réduction de la criminalité en lien avec la culture du cannabis est perçue comme l'axe prioritaire par la plus forte proportion de répondants, soit 33% en première mention et 55% en mentions groupées. Viennent ensuite l'amélioration des actions de prévention des toxicomanies (50% des mentions groupées), la mise en œuvre d'un plan de communication et d'information (46%) et, enfin, le portrait et le suivi périodique de l'évolution de la situation (34%).

Constat 4

La population adhère fortement à l'ensemble des actions proposées

Toutes les actions proposées obtiennent une adhésion élevée de la population comme l'attestent les notes sur 10 qui leur sont attribuées. L'énoncé relatif à la nécessité de la **formation des enseignants, éducateurs et intervenants en matière de prévention et de dépistage de la consommation chez les jeunes** obtient le plus haut score (8,9 sur 10). Vient ensuite la réalisation d'activités de prévention des toxicomanies (8,5 sur 10), suivie de près par l'augmentation des actions policières de lutte contre la criminalité liée à la culture du cannabis (8,4 sur 10), la campagne publicitaire d'information et de sensibilisation (8,0) et, finalement, la promotion de la dénonciation d'actes criminels liés à la culture du cannabis (7,9 sur 10).

Constat 5

Les citoyens donneraient la priorité aux actions policières et à la prévention

En ce qui a trait à la priorité des actions proposées, les résultats font ressortir une hiérarchie assez claire :

1) Augmentation des activités policières de lutte contre la culture du cannabis (53% de mentions groupées)
2) Formation des enseignants, éducateurs et intervenants en matière de dépistage des problèmes de consommation chez les jeunes (47%)
3) Promotion de la dénonciation d'actes criminels liés à la culture du cannabis par les lignes Info-crime (43%)
4) Campagne publicitaire visant à informer et à sensibiliser le public sur les conséquences de la culture du cannabis (31%)
5) Réalisation d'activités coordonnées en prévention des toxicomanies (20%)

De façon spontanée, les principales actions que poseraient en priorité les citoyens sont, dans l'ordre :

1) la prévention, sensibilisation et éducation (30%)
2) l'augmentation des actions policières et des saisies (13%)
3) l'encouragement de la dénonciation (12%)
4) l'augmentation de la surveillance policière (8%)

Par ailleurs, la ligne Info-crime est connue par 66% de la population et c'est 70% qui l'appelleraient s'ils étaient témoins d'un acte criminel relié à la culture du cannabis.

Constat 6

La lutte contre la culture du cannabis à grande échelle : l'affaire de tous

Pour la population, la lutte contre la culture du cannabis à grande échelle ne relève pas uniquement des administrations publiques puisque l'énoncé portant sur la nécessité de la responsabilisation de l'ensemble des citoyens pour régler ce problème obtient une de 8,4 sur 10 (1 signifiant pas du tout d'accord et 10 tout à fait d'accord).

Aussi, les organismes publics qui luttent contre la culture du cannabis dans la région reçoivent l'appui de 79% des citoyens.

Constat 7

Les citoyens de la MRC de Nicolet-Yamaska semblent plus sensibles au problème que ceux de Bécancour

Sur un grand nombre de questions, nous constatons des différences significatives entre les réponses des répondants qui habitent la MRC de Nicolet-Yamaska et celles des citoyens de Bécancour.

- Les résidants de Nicolet-Yamaska étaient plus nombreux, en proportion, à avoir le sentiment qu'il y avait un problème lié à la culture du cannabis (79% contre 69% chez les citoyens de Bécancour)
- Ils étaient plus nombreux à être au courant du phénomène (73% contre 62%)
- Ils sont plus préoccupés par ce problème (49% contre 42%)
- Ils ont plus tendance à trouver que c'est un problème important (80% contre 71%)
- Ils sont plus nombreux à dire que ce problème a un impact important sur la qualité de vie des citoyens (69% contre 59%) et sur le climat social de la région (60% contre 48%)
- Ils sont plus nombreux à être d'accord pour dire que ce problème ne peut se régler sans une responsabilisation de l'ensemble de la population (8,6 sur 10 contre 8,2 sur 10)

Constat 8

Le journal local serait le meilleur moyen pour informer et sensibiliser le public

Afin d'informer la population sur la lutte contre la culture du cannabis et pour la sensibiliser à ce problème, le média le plus efficace serait le journal local, selon 31% des personnes interrogées. Les messages diffusés à la radio seraient privilégiés par 25% des répondants, les affiches publicitaires par 17% et les brochures envoyées par la poste par 11%.

Signalons que 11% des citoyens opteraient pour l'ensemble de ces médias et que cette réaction spontanée est particulièrement présente chez les résidants de la MRC de Nicolet-Yamaska (14% contre 8% chez les résidants de la MRC de Bécancour).

Résultats détaillés

1. Perception du problème relié à la culture du cannabis

1.1 Sentiment de l'existence du problème lié à la culture du cannabis

- Les résultats de l'étude indiquent que, globalement, la population perçoit l'existence d'un problème en lien avec la culture du cannabis dans la région. Près des trois quarts des répondants (74%) sont affirmatifs à cet effet, comparativement à 21% qui ne partagent pas ce sentiment.

⇒ Les citoyens de la MRC Nicolet-Yamaska semblent plus sensibles à ce problème, 79% d'entre eux ayant déclaré qu'ils avaient le sentiment de l'existence d'un tel problème. À l'inverse, les citoyens de Bécancour sont plus nombreux, en proportion, à ne pas éprouver ce sentiment (26%).

Graphique 1.1.1
Q1a. Pour débuter, dites-moi, avez-vous le sentiment qu'il existe un problème lié au cannabis dans votre région ?

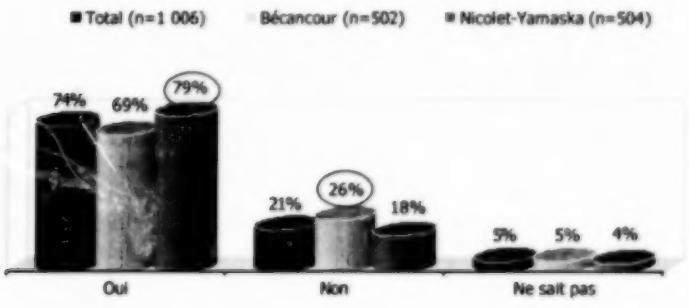

- *En ce qui concerne le sentiment qu'il existe un problème lié à la culture du cannabis dans la région, les citoyens qui présentent le profil suivant sont significativement plus nombreux à...*

... *avoir ce sentiment* (76%)	... *ne pas avoir ce sentiment* (22%)
• Habitent Nicolet-Yamaska (79%) • Connaissent des proches touchés par le phénomène (95%) • Travailleurs des services, de la vente ou du bureau (81%) ou professionnels (82%) • Scolarité de niveau collégial (80%) ou universitaire (83%) • Revenu annuel brut du ménage entre 60,000$ et 80,000$ (86%) ou de 80 000 $ et plus (87%)	• Habitent Bécancour (26%) • Ne connaissent pas de proches touchés par le phénomène (27%) • Étudiants (38%) • Âgés entre 17 et 24 ans (36%) • Scolarité de niveau primaire ou secondaire (25%) • Revenu annuel brut du ménage inférieur à 20,000$ (31%)

- Parmi les citoyens qui ont le sentiment qu'il y avait un problème relié à la culture du cannabis dans la région, plus du tiers (37%) expliquent leur appréhension par l'abondance de plants de cannabis et le caractère envahissant de ce type de culture. Les autres principales raisons qui font que les citoyens se rendent compte du problème se rattachent à la croissance perçue de la consommation de cannabis (16%) et au fait que tout le monde en parle (12%).

- Il est à noter que les citoyens de Bécancour sont significativement plus nombreux à dire qu'il y a un problème lié à la culture du cannabis en raison du nombre croissant de consommateurs de cette substance (20%). En revanche, les résidants de Nicolet-Yamaska comptent en plus grand nombre parmi ceux qui expliquent leur perception par la facilité de faire de l'argent par ce moyen (10%).

Tableau 1.1.2

Q1b. Pourquoi pensez-vous qu'il y a un problème lié au cannabis ?
(n=ceux qui ont le sentiment qu'il existe un problème lié à la culture du cannabis dans la région)

	TOTAL (n=754)	MRC	
		Bécancour (n=352)	Nicolet-Yamaska (n=402)
Il y a beaucoup de plants de cannabis / Culture envahissante	37%	40%	35%
Il y a de plus en plus de consommateurs	16%	20%↑	13%↓
Tout le monde en parle	12%	13%	11%
C'est un moyen facile de faire de l'argent	8%	5%↓	10%↑
Cela entraîne une hausse de criminalité	6%	5%	6%
Il y a beaucoup d'interventions policières / Beaucoup de saisies	3%	2%	3%
Autre	11%	8%↓	13%↑
Ne sait pas	7%	8%	7%

- *Par ailleurs, les répondants âgés entre 17 et 24 ans ont significativement plus tendance à donner comme raison le fait qu'il y a de plus en plus de consommateurs de cannabis (42%).*

1.2 Notoriété du phénomène de la culture du cannabis

- Au moment où se déroulait le sondage, 68% des personnes interrogées étaient au courant qu'il y avait de la culture de cannabis à grande échelle dans leur région. Près du tiers de la population (32%) l'ignorait.

⇒ Les résidants de la MRC de Nicolet-Yamaska étaient plus nombreux, en proportion, à connaître l'existence de cette culture (73%).

Graphique 1.2
Q2a. Saviez-vous qu'il y avait, dans votre région, de la culture de cannabis à des fins de commercialisation ?

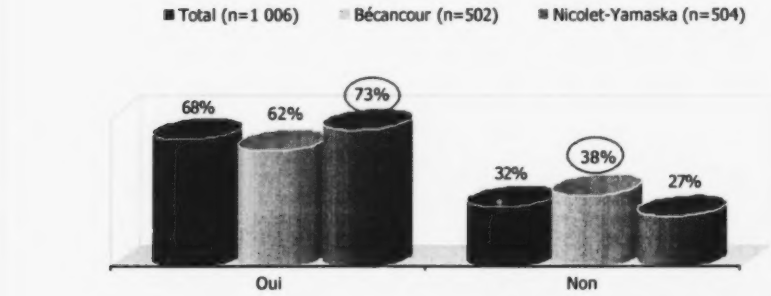

- *Les répondants ayant le profil suivant sont significativement plus nombreux à savoir qu'il y a dans leur région de la culture de cannabis à des fins de commercialisation :*

- *Résidants de la MRC de Nicolet-Yamaska (73%)*
- *Habitent à la ville (77%)*
- *Connaissent des gens touchés par le phénomène (80%)*
- *Professionnels (79%)*
- *Personnes âgées de 35 à 44 ans (79%)*
- *Scolarité de niveau collégial (74%) ou universitaire (78%)*
- *Revenu annuel brut du ménage entre 60,000$ et 80,000$ (89%)*
- *Ont des enfants âgés entre 12 et 18 ans à la maison (77%)*

1.3 Sources de notoriété

- C'est surtout par la télévision (47%) et par le bouche à oreille (40%) que les répondants qui étaient au fait du problème en ont été informés. Les autres sources d'information sur le sujet sont les grands journaux (21%), les bulletins ou journaux locaux (19%). Un taux de 9% a constaté de visu le phénomène et 5% ont été témoins d'interventions policières ou de saisies.

Tableau 1.3
Q2b. *Comment avez-vous été informé de l'existence de la culture de cannabis à grande échelle dans votre région ?*
(n= ceux qui savaient qu'il y avait de la culture de cannabis à des fins de commercialisation)

	TOTAL (n=681)	MRC	
		Bécancour (n=313)	Nicolet-Yamaska (n=368)
Par la télévision	47%	45%	49%
Par le bouche à oreille	40%	42%	39%
Par les grands journaux	21%	20%	22%
Par les journaux locaux ou bulletins locaux	19%	20%	19%
Par la radio	11%	13%	10%
En a vu de ses propres yeux / Les plants de cannabis sont visibles partout	9%	7%	11%
Beaucoup d'interventions des forces de l'ordre / Beaucoup de saisies dans la région	5%	5%	5%
Par Internet	-	-	1%
Autre	5%	7%	5%
Ne sait pas / Ne se souvient pas	1%	2%	-

- *Les répondants qui ont été informés du problème de la culture du cannabis en ayant vu les plants de leurs propres yeux sont surtout...*

- *Des gens qui habitent à la campagne (15%)*
- *Des gens qui connaissent des proches touchés par le phénomène (16%)*
- *Des agriculteurs (24%)*
- *Des hommes (12%)*

1.4 Proximité du problème de la culture du cannabis

- Près du quart des citoyens interrogés (24%) comptent parmi leurs connaissances quelqu'un qui est affecté par le problème de la culture à grande échelle du cannabis dans la région.

Graphique 1.4.1

Q7. Connaissez-vous des gens dans votre région dont la sécurité et la qualité de vie sont sérieusement atteintes à cause de la culture du cannabis?

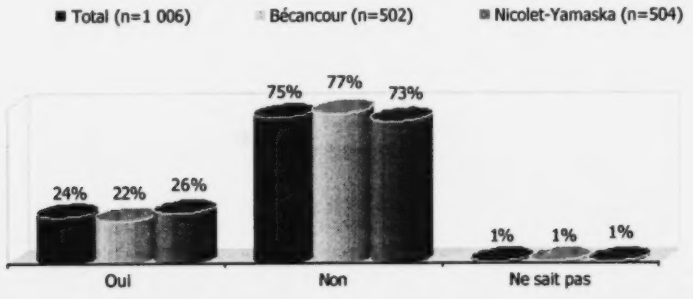

- Le problème de la culture à grande échelle du cannabis dans la région préoccupe près de la moitié des citoyens (46%), dont 16%, qui se disent très préoccupés.

⇒ On constate que la tendance à se préoccuper de ce problème est plus marquée chez les répondants qui résident dans la MRC de Nicolet-Yamaska (49% contre 42% chez ceux qui habitent Bécancour)

Graphique 1.4.2

Q8. Vous personnellement, vous sentez-vous PRÉOCCUPÉ par le problème de la culture du cannabis à grande échelle dans votre région ? Si oui est-ce ... ?

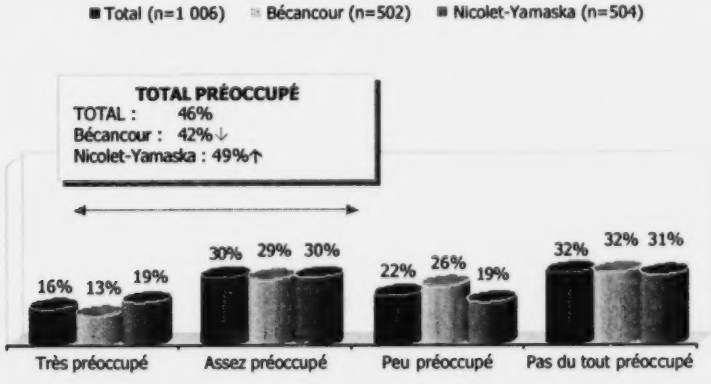

1.5 Perception de la gravité du problème

- La population estime, à 76%, que la culture du cannabis dans la région représente un problème important, voire très important, selon 33%.

⇒ Les répondants qui habitent la MRC de Nicolet-Yamaska sont proportionnellement plus nombreux à considérer que ce problème est important (80% contre 71% chez les résidants de Bécancour).

Graphique 1.5
Q3. Selon ce que vous en savez, la culture du cannabis dans votre région est-elle un problème TRÈS IMPORTANT, ASSEZ IMPORTANT, PEU IMPORTANT ou PAS DU TOUT IMPORTANT?

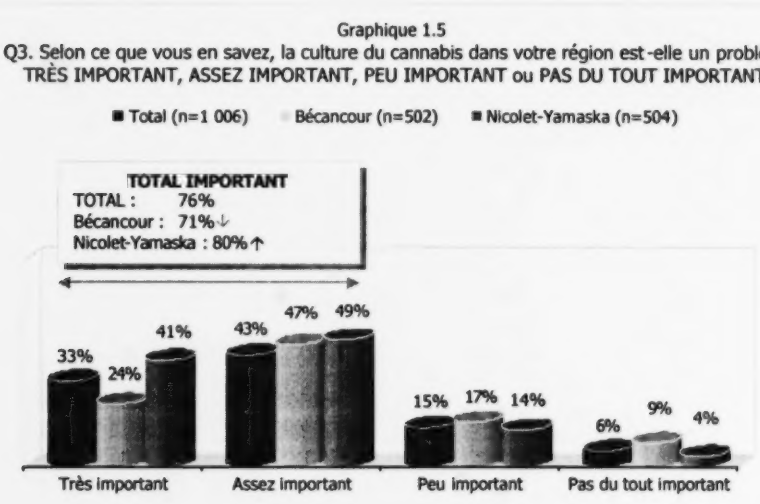

- Les citoyens qui présentent le profil suivant sont significativement plus nombreux à être d'avis que la culture du cannabis dans leur région constitue un problème...

... très ou assez important (76%)	... peu ou pas du tout important (22%)
• Habitent Nicolet-Yamaska (80%) • Connaissent des proches touchés par le phénomène (94%) • Professionnels (86%) • Femmes (80%) • Âgés entre 35 et 44 ans (84%) • Scolarité de niveau universitaire (84%) • Revenu annuel brut du ménage entre 60,000$ et 80,000$ (88%)	• Habitent Bécancour (26%) • Ne connaissent pas de proches touchés par le phénomène (27%) • Travailleurs manuels (28%) • Étudiants (40%) • Hommes (26%) • Âgés entre 17 et 24 ans (43%) • Scolarité de niveau primaire ou secondaire (25%) • Revenu annuel brut du ménage inférieur à 20,000$ (26%)

1.6 Perception des impacts de la culture du cannabis

- Aux yeux de la population, la culture du cannabis a un impact sur les citoyens de la région, qui se fait sentir de façon importante sur leur qualité de vie (64%), sur le climat social (55%) et sur la santé (53%).

⇒ Les citoyens qui habitent la MRC de Nicolet-Yamaska sont, en proportion, plus nombreux à trouver **important** l'impact de la culture du cannabis sur la qualité de vie des citoyens (69% contre 59% chez les résidants de Bécancour) et sur le climat social (60% contre 48% chez les résidants de Bécancour).

Tableau 1.6

Q4, Q5 et Q6. *Diriez-vous que la culture du cannabis a un impact TRÈS IMPORTANT, ASSEZ IMPORTANT, PEU IMPORTANT ou qu'elle n'a AUCUN IMPACT sur... ?*

	TOTAL (n=1 006)	MRC Bécancour (n=502)	MRC Nicolet-Yamaska (n=504)
... la QUALITÉ DE VIE des citoyens de la région			
Important : TOTAL	**64%**	**59%↓**	**69%↑**
Très important	*26%*	*20%↓*	*31%↑*
Assez important	*38%*	*39%*	*38%*
Pas important :TOTAL	**33%**	**39%↑**	**27%↓**
Peu important	*21%*	*24%↑*	*18%↓*
Aucun impact	*12%*	*15%↑*	*9%↓*
... Le CLIMAT SOCIAL de la région			
Important : TOTAL	**55%**	**48%↓**	**60%↑**
Très important	*19%*	*16%↓*	*22%↑*
Assez important	*35%*	*32%*	*38%*
Pas important :TOTAL	**42%**	**50%↑**	**36%↓**
Peu important	*25%*	*30%↑*	*22%↓*
Aucun impact	*17%*	*20%↑*	*14%↓*
... la SANTÉ des citoyens de la région			
Important : TOTAL	**53%**	**51%**	**54%**
Très important	*21%*	*19%*	*22%*
Assez important	*32%*	*32%*	*32%*
Pas important :TOTAL	**41%**	**44%**	**39%**
Peu important	*26%*	*27%*	*25%*
Aucun impact	*15%*	*17%*	*14%*

Note : Le complément à 100% représente ceux qui ne savent pas.

- *Les citoyens qui présentent le profil suivant sont significativement plus nombreux à trouver important l'impact de la culture du cannabis sur...*

... la qualité de vie des citoyens de la région (64%)	*... le climat social de la région* (55%)	*... la santé des citoyens de la région* (53%)
▪ Résidants de Nicolet-Yamaska (69%) ▪ Femmes (69%) ▪ Âgés entre 55 et 64 ans (72%) ▪ Scolarité de niveau universitaire (71%) ▪ Habitent à la ville (77%) ▪ Connaissent des gens touchés par le problème (88%)	▪ Résidants de Nicolet-Yamaska (60%) ▪ Femmes (58%) ▪ Scolarité de niveau universitaire (63%) ▪ Habitent à la ville (63%) ▪ Connaissent des gens touchés par le problème (81%)	▪ Femmes (61%) ▪ Habitent à la ville (61%) ▪ Connaissent des gens touchés par le problème (72%)

1.7 Lien entre l'accessibilité du cannabis et sa consommation par les jeunes

- Selon la perception qu'elle a du phénomène, la population de la région à l'étude s'accorde à 81% pour dire que la consommation de la drogue chez les jeunes augmente avec son accessibilité, et même, plus de la moitié des citoyens interrogés (53%) sont totalement d'accord avec cette affirmation.

⇒ Sur cette question, on n'observe pas de différence significative dans l'opinion des répondants selon leur MRC.

Graphique 1.7

Q9. Êtes-vous d'accord pour dire que l'accessibilité du cannabis dans la région augmente la consommation de drogue chez les jeunes ? Êtes-vous...

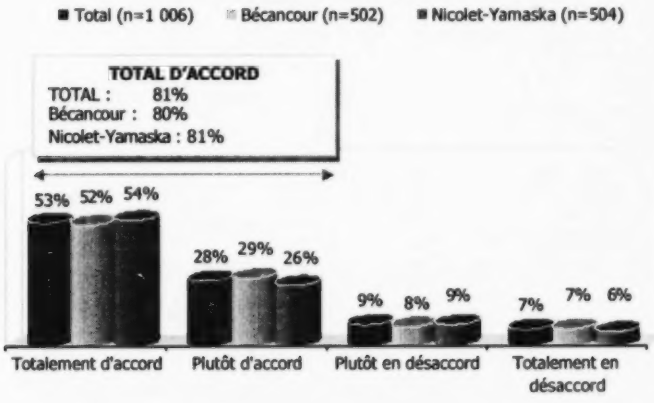

Note : Le complément à 100% représente ceux qui ne savent pas.

- *Les répondants qui sont d'accord pour dire que la consommation de drogue chez les jeunes augmente avec l'accessibilité du cannabis sont surtout...*

- *des femmes (85%)*
- *des personnes âgées entre 35 et 44 ans (86%)*
- *des gens qui avaient le sentiment qu'il y avait un problème lié à la culture du cannabis dans la région (87%)*
- *des gens qui connaissent quelqu'un touché par le phénomène (91%)*

1.8 Perception de la nécessité d'agir contre le problème

- C'est une forte majorité de 90% de la population qui juge qu'il faut agir pour contrer le problème de la culture du cannabis dans la région, 66% se disant même totalement d'accord avec la nécessité de ces actions.

⇒ Peu importe la MRC des répondants, leur degré d'accord ne présente pas de différence significative.

Graphique 1.8

Q10. Êtes-vous d'accord pour dire que des actions doivent être entreprises pour contrer le problème de la culture du cannabis dans votre région ? Êtes-vous...

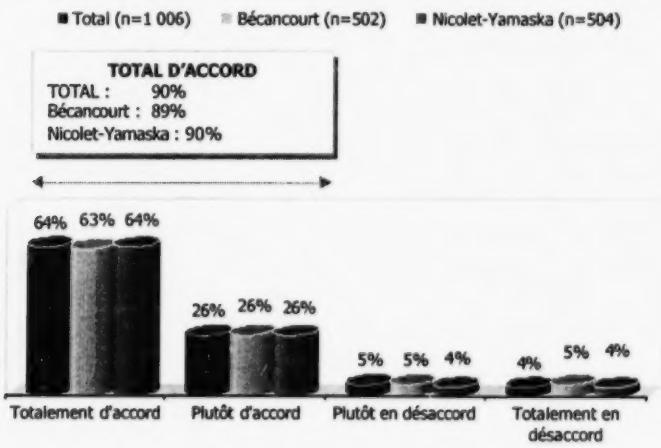

Note : Le complément à 100% représente ceux qui ne savent pas.

2. Hiérarchie des grands axes du plan d'action de l'ADRLSSSS

- Parmi les grands axes que comporte le plan d'action de l'ADRLSSSS, la réduction de la criminalité en lien avec la culture du cannabis est jugée prioritaire par le plus haut taux de répondants (33% en première mention et 55% en mentions groupées). Suivent, dans l'ordre, l'amélioration des actions visant à prévenir les toxicomanies, la mise en œuvre d'un plan de communication et d'information et, enfin, le portrait et le suivi périodique de l'évolution de la situation.

⇒ Bien que l'ordre des priorités demeure le même d'une MRC à l'autre, on remarque toutefois que les citoyens qui résident à Nicolet-Yamaska ont plus tendance à opter pour le portrait et le suivi périodique de l'évolution de la situation (37% en mentions groupées contre 31% chez les résidants de Bécancour).

Tableau 2

Q11a. *Pour contrer la culture du cannabis dans votre région, parmi les actions générales suivantes, laquelle devrait être menée en priorité, selon vous ? Est-ce...*

Q11b. *Et quelle serait LA DEUXIEME action à poser en priorité, selon vous ? Est -ce...*

	TOTAL (n=1 006)		MRC (mentions groupées)	
	1re mention	Mentions groupées	Bécancour (n=502)	Nicolet-Yamaska (n=504)
Réduire la criminalité en lien avec la culture du cannabis	33%	55%	57%	54%
Améliorer les actions qui visent à prévenir les toxicomanies	25%	50%	50%	49%
Mettre en oeuvre un plan de communication et d'information	23%	46%	46%	46%
Faire un portrait et un suivi périodique de l'évolution de la situation	13%	34%	31%↓	37%↑
Ne sait pas / Refus	5%	5%	5%	5%

Note : Les différences significatives sont indiquées par le symbole ↑ si elles sont supérieures et par ↓ si elles sont inférieures.

- *Il est intéressant de noter que les agriculteurs sont significativement plus nombreux à mentionner qu'il faut, en priorité, faire un portrait et un suivi périodique de l'évolution de la situation (23% en première mention).*

- *De plus, les répondants qui ont des enfants de moins de 18 ans à la maison ont plus tendance à mettre en priorité la réduction de la criminalité en lien avec la culture du cannabis (68% de ceux qui ont des enfants de moins de 12 ans et 63% de ceux qui ont des enfants entre 12 et 18 ans).*

3. Adhésion au plan d'action de l'ADRLSSSS

3.1 Notoriété et pertinence de la ligne Info-crime

- Deux citoyens sur trois (66%) sont au courant de la ligne Info-crime, alors que 34% ne la connaissent pas.

Graphique 3.1.1
Q12a. *Connaissez-vous la ligne INFO_CRIME ?*

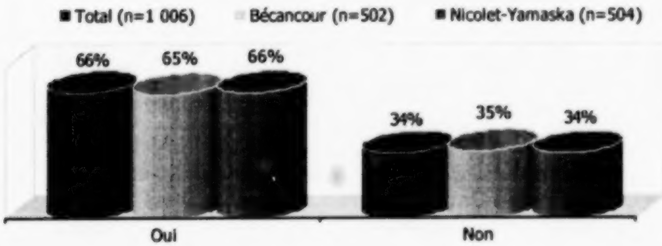

- Sept citoyens sur 10 (70%) communiqueraient avec Info-crime s'ils étaient témoins d'actes criminels en lien avec la culture du cannabis, dont 37% qui le feraient certainement et 33% probablement.

Graphique 3.1.2
Q12b. *Si vous étiez témoin d'un acte criminel relié à la culture du cannabis, appelleriez-vous la ligne INFO-CRIME...?*

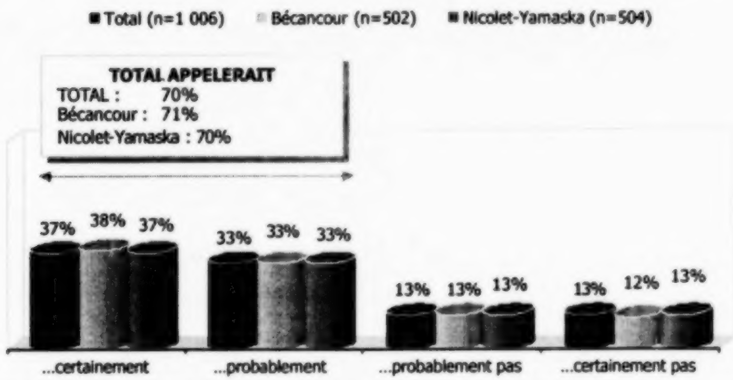

- *Notons que les femmes (75%), ceux qui connaissent quelqu'un touché par le phénomène (72%) et les gens âgés entre 35 et 44 ans (76%) ou de 55 ans et plus (77%) sont, en proportion, plus nombreux à déclarer qu'ils contacteraient Info-crime s'ils étaient témoins d'un acte criminel relié à la culture du cannabis.*

3.2 Degré d'adhésion aux différentes actions projetées

- L'ensemble de cinq énoncés relatifs aux actions faisant partie de la stratégie régionale de lutte à la culture du cannabis reçoit un taux d'adhésion de la population assez élevé. L'action qui obtient le plus d'adhérents est celle qui réfère à la formation des enseignants, éducateurs et intervenants en matière de prévention et de dépistage des problèmes de consommation chez les jeunes (8,9 sur 10). La réalisation d'activités en prévention des toxicomanies suit avec 8,5 sur 10, puis l'augmentation des actions policières de lutte contre la criminalité liée à la culture du cannabis (8,4), la campagne publicitaire visant à informer et sensibiliser la population sur ce problème (8,0 sur 10) et, finalement, la promotion de la dénonciation des actes criminels en lien avec la culture du cannabis (7,9 sur 10)

⇒ Quelle que soit la MRC de résidence des répondants, les mesures de l'adhésion aux différentes actions évaluées conservent le même ordre et l'on n'observe pas d'écart significatif.

Tableau 3.2.1
Q13-Q17. *Sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie que vous n'êtes PAS DU TOUT D'ACCORD et 10 que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, quel est votre degré d'accord avec les énoncés suivants, les notes intermédiaires servent à nuancer votre réponse?*
(moyenne sur 10)

	TOTAL (n=1 006)	MRC Bécancour (n=502)	MRC Nicolet-Yamaska (n=504)
...Il faut assurer une formation des enseignants, des éducateurs et des intervenants en matière de prévention et de dépistage des problèmes de consommation chez les jeunes.	8,9	8,8	9,0
...Il faut favoriser la réalisation d'activités en prévention des toxicomanies	8,5	8,4	8,6
...Il faut augmenter les actions policières de lutte contre la criminalité liée à la culture du cannabis	8,4	8,3	8,5
...Il faut une campagne publicitaire pour informer et sensibiliser le public sur les conséquences de la culture du cannabis	8,0	7,9	8,0
...Il faut faire la promotion de la dénonciation d'actes criminels liés à la culture du cannabis	7,9	7,8	8,0

- De façon plus détaillée, on remarque que, pour chacune des actions formulées, le taux d'adhésion totale de la population (10 sur 10) varie entre 46% (campagne publicitaire) et 63% (formation des enseignants et intervenants). En contrepartie, les taux de désaccord (1 à 3 sur 10) ne dépassent pas les 10%.

Tableau 3.2.2
Adhésion aux actions proposées, résultats détaillés
(n=1 006)

	1-3	**4-6**	**7-10**	**10 sur10** *(tout à fait d'accord)*	**Moyenne sur 10**
...Il faut assurer une formation des enseignants, des éducateurs et des intervenants en matière de prévention et de dépistage des problèmes de consommation chez les jeunes.	3%	7%	90%	***63%***	8,9
...Il faut favoriser la réalisation d'activités en prévention des toxicomanies	3%	11%	85%	***49%***	8,5
...Il faut augmenter les actions policières de lutte contre la criminalité liée à la culture du cannabis	7%	10%	82%	***57%***	8,4
...Il faut une campagne publicitaire pour informer et sensibiliser le public sur les conséquences de la culture du cannabis	8%	15%	76%	***46%***	8,0
...Il faut faire la promotion de la dénonciation d'actes criminels liés à la culture du cannabis	9%	16%	74%	***47%***	7,9

3.3 Degré d'accord avec la nécessité de responsabiliser la population

- Les résultats du sondage indiquent une tendance marquée de la population en faveur d'une responsabilisation collective pour remédier au problème de la culture du cannabis dans la région, comme le montre la note moyenne de 8,4 sur 10 que recueille l'accord à ce principe.

⇒ Signalons que les résidants de la MRC de Nicolet-Yamaska manifestent une adhésion significativement plus élevée que ceux de Bécancour relativement à la nécessité de responsabiliser l'ensemble de la population pour régler le problème de la culture du cannabis.

Graphique 3.3

Q18. *Sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie que vous n'êtes PAS DU TOUT D'ACCORD et 10 que vous êtes TOUT A FAIT D'ACCORD, quel est votre degré d'accord avec l'énoncé suivant : « La culture du cannabis est un problème qui ne pourra être réglé que par la responsabilisation de l'ensemble de la population »*

- moyennes sur 10 -

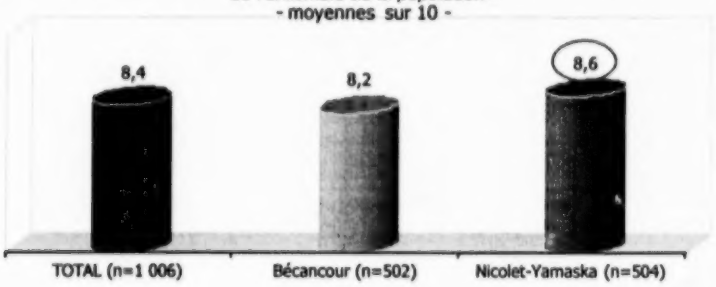

⇒ Si l'on examine les résultats plus en détail, on constate que dans les deux MRC, c'est plus de la moitié de la population qui adhère totalement (10 sur 10) à la nécessité de la responsabilisation de l'ensemble de la population. Toutefois, les citoyens de Nicolet-Yamaska sont significativement plus nombreux à manifester leur total accord (57% contre 51% chez les citoyens de Bécancour).

Tableau 3.3

Adhésion à l'énoncé référant à la nécessité de la responsabilisation de l'ensemble de la population pour régler le problème de la culture du cannabis

Résultats détaillés

	1-3	4-6	7-10	10 sur10 *(tout à fait d'accord)*	Moyenne sur 10
TOTAL (n=1006)	6%	12%	81%	*54%*	8,4
MRC de Bécancour (n=502)	8%↑	12%	79%	*51%*↓	8,2 ↓
MRC de Nicolet-Yamaska (n=504)	4%↓	12%	83%	*57%*↑	8,6 ↑

Note : Les différences significatives sont indiquées par le symbole ↑ si elles sont supérieures et par ↓ si elles sont inférieures.

3.4 Actions prioritaires

⇒ Parmi les cinq types d'actions proposées aux citoyens pour lutter contre la culture du cannabis dans leur région, l'augmentation des actions policières est celle qui est considérée comme la plus importante par le plus haut taux de répondants (33% en première mention et 53% en mentions groupées). La formation des enseignants et intervenants auprès des jeunes vient ensuite avec 23% de répondants qui l'ont mentionnée en premier, et 47% en mentions groupées. La promotion de la dénonciation d'actes criminels arrive en troisième place (20% de premières mentions et 43% de mentions groupées), suivie par la campagne publicitaire d'information et de sensibilisation (15% en première mention et 31% en mentions groupées). Finalement, la réalisation d'activités coordonnées en prévention des toxicomanies est mentionnée en premier comme l'action la plus importante par 8% des répondants, et comme l'une des deux plus importantes par 20%.

⇒ Dans les deux MRC, les résultats obtenus sont très semblables et l'ordre d'importance des actions, selon les citoyens interrogés, demeure le même.

Tableau 3.4

Q19a. *Maintenant, parmi les actions suivantes, laquelle jugez-vous LA PLUS IMPORTANTE dans la lutte contre la culture du cannabis dans votre région ? Est-ce... ?*

	TOTAL		MRC (mentions groupées)	
	1re mention	Mentions groupées	Bécancour (n=502)	Nicolet-Yamaska (n=504)
... l'augmentation des actions policières de lutte contre la culture du cannabis	33%	53%	54%	53%
...la formation des enseignants, des éducateurs et des intervenants en matière de dépistage des problèmes de consommation chez les jeunes	23%	47%	46%	48%
...la promotion de la dénonciation d'actes criminels liés à la culture du cannabis par des lignes Info-crime	20%	43%	43%	43%
...une campagne publicitaire visant à informer et à sensibiliser le public sur les conséquences de la culture du cannabis	15%	31%	31%	32%
...la réalisation d'activités coordonnées en prévention des toxicomanies	8%	20%	21%	19%
Ne sait pas / Refus	1%	1%	2%	2%

Note : Les différences significatives sont indiquées par le symbole ↑ si elles sont supérieures et par ↓ si elles sont inférieures.

- *La tendance à mentionner la promotion de la **dénonciation d'actes criminels** liés à la culture du cannabis est plus marquée chez les agriculteurs (56% en mentions groupées). Par ailleurs, les étudiants sont significativement plus portés à donner l'importance à la réalisation **d'activités coordonnées en prévention des toxicomanies** (36% en mentions groupées). De plus, les répondants qui connaissent quelqu'un touché par le problème sont plus nombreux à privilégier l'augmentation des **actions policières** de lutte contre la culture du cannabis (60%).*

3.5 Appui aux organismes de lutte contre la culture du cannabis

- Une majorité importante de la population appuie les efforts déployés par les organismes publics dans le but de contrer la culture du cannabis dans la région. Au total, 79% des répondants appuient ces organismes, dont 54% qui les appuient totalement.

⇒ Malgré quelques écarts dans les résultats selon la MRC, nous n'observons pas de différence significative à cet effet.

Graphique 3.5

Q23. Finalement, appuyez-vous les efforts consacrés par les différents organismes publics qui luttent contre la culture du cannabis dans votre région? Est-ce que vous les appuyez TOTALEMENT, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT?

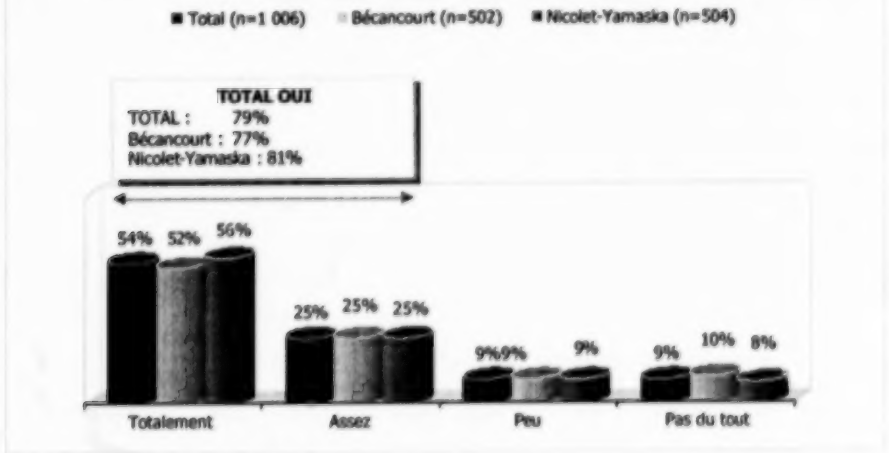

Note : Le complément à 100% représente ceux qui ne savent pas.

4. Actions prioritaires suggérées par les citoyens

- Lorsqu'ils sont invités à formuler des solutions pour contrer le problème de la culture du cannabis à grande échelle dans leur région, 30% des citoyens interrogés proposent des actions de prévention, sensibilisation et éducation. Viennent ensuite l'augmentation des interventions policières et des saisies, et l'encouragement de la dénonciation, avec respectivement 13% et 12% des mentions spontanées. Les autres actions que les citoyens poseraient en priorité sont mentionnées par de plus faibles proportions. Précisons que 18% des personnes interrogées ne savaient pas quoi répondre à cette question.

⇒ Il n' y a pas de différence significative entre les taux de mentions en fonction de la MRC des répondants.

Tableau 4

Q20. *Dites-moi, si vous étiez la personne responsable du plan d'action pour lutter contre la culture du cannabis à grande échelle dans votre région, quelle serait votre priorité ou quel est le premier geste que vous poseriez ?*

	TOTAL (n=1 006)	MRC	
		Bécancour (n=502)	Nicolet-Yamaska (n=504)
Prévention / sensibilisation / éducation	30%	31%	30%
Plus d'interventions policières / saisies	13%	12%	13%
Encourager la dénonciation / inciter la dénonciation	12%	13%	11%
Accroître la surveillance policière	8%	7%	9%
Éradiquer les cultures / détruire les champs	4%	4%	4%
Alourdir les sentences pour la culture / le trafic	3%	4%	3%
Légalisation / décriminalisation de la marijuana	2%	2%	3%
Encourager la collaboration entre la police et les agriculteurs	1%	1%	1%
Autre	5%	4%	5%
Ne sait pas	18%	20%	17%
Refus	3%	2%	3%

- *Il est à remarquer que les agriculteurs (22%), de même que ceux qui ont des enfants de 12 à 18 ans à la maison (13%) sont significativement plus nombreux à mentionner* ***l'augmentation de la surveillance policière.***

5. Moyens de communication et de sensibilisation

5.1 Médias privilégiés

- Dans la perspective d'informer et de sensibiliser les citoyens de la région à la lutte contre la culture du cannabis, le journal local se démarque avec 31% des répondants qui le privilégieraient, suivi des messages diffusés à la radio (25%). Les panneaux publicitaires (17%) et les brochures envoyées par voie postale sont moins efficaces aux yeux des citoyens, avec, respectivement, 17% et 11% de mentions.

⇒ Les citoyens de Nicolet-Yamaska sont, en proportion, plus nombreux à déclarer spontanément que tous ces médias seraient efficaces pour informer et sensibiliser le public à ce problème (14% contre 8% chez les citoyens de Bécancour).

Tableau 5.1
Q21. Parmi les médias suivants, lequel vous apparaît comme le plus efficace pour informer et sensibiliser les citoyens de votre région à la lutte contre la culture du cannabis? Est-ce...
(une seule réponse possible)

	TOTAL (n=1 006)	MRC	
		Bécancour (n=502)	Nicolet-Yamaska (n=504)
...le journal local	31%	33%	30%
...des messages diffusés à la radio	25%	27%	23%
...des affiches ou panneaux publicitaires	17%	16%	19%
...des brochures ou dépliants envoyés par la poste	11%	11%	10%
Tous ces médias (en spontané seulement)	11%	8%↓	14%↑
Aucun média; ce n'est pas une solution (en spontané seulement)	4%	4%	4%
Ne sait pas	1%	1%	-

Note : Les différences significatives sont indiquées par le symbole ↑ si elles sont supérieures et par ↓ si elles sont inférieures.

5.2 Accord pour être informé par courriel

- Plus de la moitié des personnes interrogées, soit 53%, ont accès à Internet à la maison. Parmi celles-ci, 16% seraient d'accord pour recevoir par courriel des informations provenant d'organismes de lutte contre la culture du cannabis afin de les tenir au courant de l'évolution de la situation.

⇒ Nous n'observons pas de différence significative relativement à cette question, selon que les répondants résident à Nicolet-Yamaska ou à Bécancour.

Graphique 5.2

Q22. *Avez-vous accès à Internet ?* (Si oui): *Seriez-vous d'accord pour qu'un des organismes responsables de la lutte contre la culture du cannabis dans votre région vous transmette par courriel des informations sur la situation et les progrès de leurs actions ?*
(n=1 006)

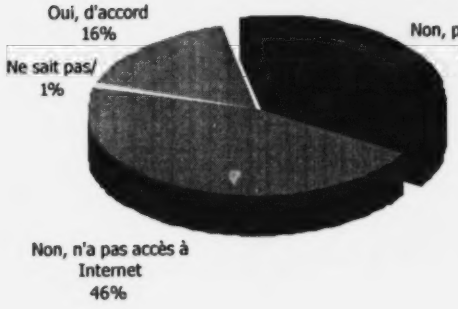

	Bécancour	Nicolet-Yamaska
Oui d'accord	15%	16%
Non, pas d'accord	36%	38%
Pas accès à Internet	47%	45%
Ne sait pas	1%	1%

- *Les personnes qui seraient intéressées à être informées de la situation par courriel sont surtout :*

- *des professionnels (33%)*
- *des étudiants (26%)*
- *des gens qui avaient le sentiment qu'il y avait un problème relié à la culture du cannabis dans la région (19%)*
- *des citoyens âgés entre 25 et 34 ans (24%) ou entre 35 et 44 ans (22%)*
- *des personnes ayant une scolarité universitaire (29%)*
- *des gens qui ont des enfants de moins de 12 ans à la maison (27%)*